

## ENTRETIEN POST NATAL PRÉCOCE

L'entretien post-natal précoce a pour objectif de permettre à la mère et au Père ou 2<sup>ème</sup> parent **d'exprimer leurs joies, angoisses, difficultés, vécu et questionnement survenus suite à l'arrivée de l'enfant ou des enfants.**

Il doit permettre d'améliorer le bien-être global des parents et du (ou des) bébé(s).

Cet entretien a lieu auprès d'un **professionnel formé** (sage-femme, médecin) en présence du nouveau-né.

L'idéal est qu'il soit réalisé par le professionnel ayant réalisé l'entretien prénatal précoce.

En cas de besoins repérés, un accompagnement adapté, personnalisé pourra être mis en place.

Il dure en moyenne **45 mn** et peut être réalisé en cabinet libéral, à domicile, dans un établissement de santé (maternité, centre périnatal de proximité) ou dans les locaux de la protection maternelle et infantile.

Il doit avoir lieu entre le **8<sup>ème</sup> jour et le 15<sup>ème</sup> jour suivant l'accouchement.**



Le Réseau de Santé en Périnatalité d'Auvergne promeut l'amélioration de la qualité de la prise en charge des femmes enceintes et de leur enfant en assurant la continuité, la coordination des soins, l'optimisation de l'orientation du patient dans le respect des principes de graduation des soins.

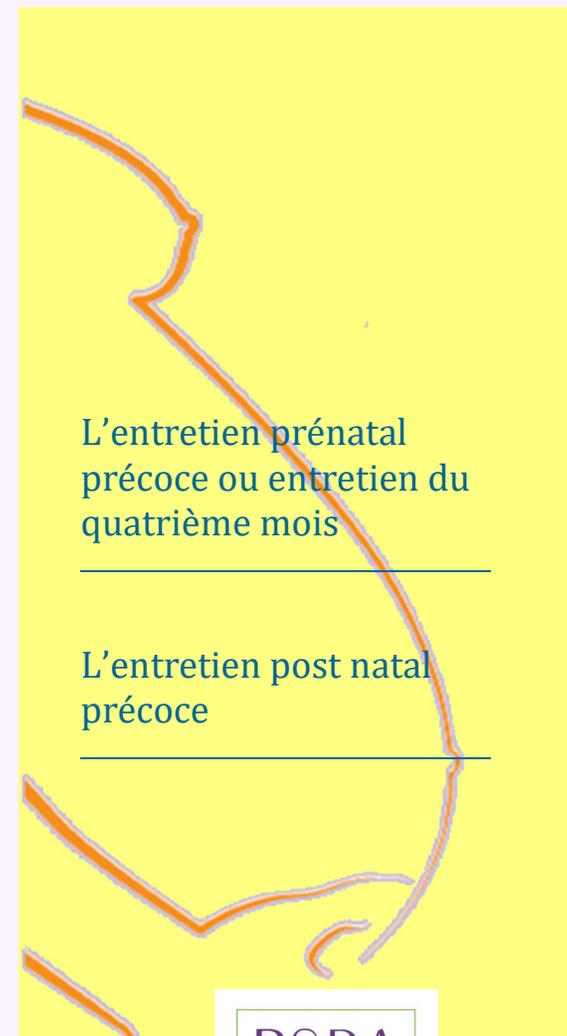
Il regroupe les 10 maternités auvergnates, les 3 Centres Périnataux de Proximité, les services de la Protection Maternelle et Infantile, et les professionnels libéraux, adhérents au réseau.



### Réseau de Santé en Périnatalité d'Auvergne

Pole F.E.E. - C.H.U Estaimg  
1 place Lucie et Raymond Aubrac  
63000 CLERMONT FERRAND

TEL :04.73.75.03.12



L'entretien prénatal précoce ou entretien du quatrième mois

L'entretien post natal précoce



Devenir parent est un cheminement qui prend du temps et vous avez 9 mois pour vous préparer. Cependant, il est plus pertinent de commencer à se préparer dès le 1<sup>er</sup> trimestre de la grossesse.

## Un entretien précoce, pourquoi ?

- Vous permettre de rencontrer plus longuement un professionnel en dehors d'une consultation de suivi.
- Vous permettre d'exprimer vos interrogations, vos souhaits et peut être établir un projet de naissance.
- Vous informer sur votre suivi de grossesse, vos droits.
- Vous accompagner dans le choix d'une préparation à la naissance adaptée à vos attentes.
- C'est un temps d'échanges où vous pouvez exprimer vos attentes, vos questions, vos difficultés éventuelles de tout ordre (addictions, problème médicales, sociales et/ou psychologiques).

En cas de besoin, avec ce professionnel, vous pourrez bénéficier d'un accompagnement ou suivi de votre grossesse adapté à vos besoins (rencontre d'un psychologue, d'une assistante sociale, d'un médecin spécialistes, d'un addictologue, etc.)

## Quand ?

Un seul entretien est proposé. Le plus tôt sera le mieux, souvent à partir du quatrième mois ; mais cet entretien pourra être programmé tout au long de votre grossesse.



## Avec qui prendre rendez-vous ?

Tous les professionnels de la grossesse peuvent réaliser cet entretien : les sages-femmes ou les médecins formés à cet entretien .

## Ai-je droit à cet entretien ?

- L'entretien prénatal précoce est désormais obligatoire lors d'un suivi de grossesse.
- Aucune prescription médicale n'est nécessaire
- Ce rendez vous est pris en charge à 100% par votre caisse d'assurance maladie.

## L'entretien en quelques mots:

- Seule ou en couple.
- Temps d'échange d'environ 1 heure (ne sera pas réalisé d'examen médical).
- Confidentiel, les informations ne seront transmises qu'après votre accord.
- L'ensemble des informations collectées pendant l'entretien pourra permettre la rédaction d'une fiche de liaison ou d'un courrier qui sera annexé à votre dossier médical.



## Quelles questions pourront être abordées?

### Comment je vis ma grossesse ?

- Comment j'envisage l'arrivée de mon enfant ?
- Ai-je des difficultés dont je souhaite parler ?
- Ai-je besoin de l'aide d'un professionnel en particulier ?
- Combien de temps dure l'hospitalisation après la naissance ?
- Quelle place pour mon couple ?
- Comment faire l'annonce à mon premier enfant ?
- Dois-je manger plus ?
- Y-a-t-il des interdits ?
- Puis-je continuer mon activité physique et sportive ?
- Etc...

